



Le 19 février 2026, à Montreuil

à

Monsieur Roland Lescure,
Ministre de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle, énergétique et
numérique

Madame Amélie De Montchalin,
Ministre de l'action et des comptes publics.

Objet : dépôt d'un préavis de grève sur la période du 7 au 9 mars 2026

Monsieur le Ministre,
Madame la Ministre,

Depuis 2017 et à deux reprises, le président de la République a décrété l'égalité entre les femmes et les hommes comme la « grande cause nationale ». Malheureusement, des déclarations présidentielles d'intentions vertueuses à la concrétisation d'une véritable politique féministe, il y a un gouffre béant qui ne se comble pas, comme nous pouvons toutes et tous le constater. Les gouvernements successifs d'Emmanuel Macron – dont celui duquel vous êtes membres – n'ont pas réussi à enclencher une politique volontariste et financée pour réduire d'un côté les nombreuses inégalités auxquelles les femmes font face encore aujourd'hui, notamment dans le cadre du travail, et endiguer d'un autre côté les violences de tous ordres dont elles sont victimes.

Le dialogue social au sein de nos ministères et économiques et financiers, que ce soit à travers des concertations ou des négociations, n'a pas permis la mise en place de politiques de progrès conséquents pour résorber les inégalités salariales, améliorer le déroulement de carrière des femmes, leurs conditions de travail et leur santé, faire reculer drastiquement les violences sexistes et sexuelles en assurant une réelle protection aux victimes et une tolérance zéro à l'encontre des auteurs de ces violences.

En matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, avec l'ensemble des organisations professionnelles et territoriales de la Confédération Générale du Travail (CGT), la Fédération des Finances CGT exige :

- Une réelle mixité des métiers et des emplois pour les femmes et pour les hommes.
- L'interdiction du temps partiel imposé et de toute forme de précarité pour toutes et tous.
- Un véritable déroulement de carrière pour toutes les femmes et un accès aux postes à responsabilité.
- La revalorisation des métiers à prédominance féminine et l'application du principe « à travail de valeur égale, salaire égal ».
- L'égalité d'accès à la formation continue qualifiante pour toutes les catégories professionnelles à prédominance féminine.
- Un vrai partage des temps sociaux : vie professionnelle, familiale et sociale.
- Le droit pour toutes les femmes de bénéficier de conditions de travail dans un environnement qui respecte leur santé.
- Le droit à un environnement de travail sans pression sexiste, sans harcèlement et sans violences sexuelles.
- Une organisation du travail qui ne repose plus sur une division sexuée du travail.

Pour soutenir ces revendications et les mettre concrètement en œuvre, un budget de justice fiscale, sociale et féministe est indispensable.

C'est pourquoi la fédération des finances CGT appelle les personnels relevant de son champ de syndicalisation à la grève du samedi 7 mars au lundi 9 mars 2026 inclus.

Elle les appelle également à participer aux mobilisations professionnelles et territoriales.

La fédération des finances CGT dépose par ce présent courrier un préavis de grève pour les trois journées des samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 mars 2026.

Cela vaut pour l'ensemble des personnels ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de ces dates.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur les Ministres, l'expression de notre très haute considération.

Le secrétaire général,
Benoît Garcia.